

Le Grain de sable

N° 400 - Mardi 11 février 2003

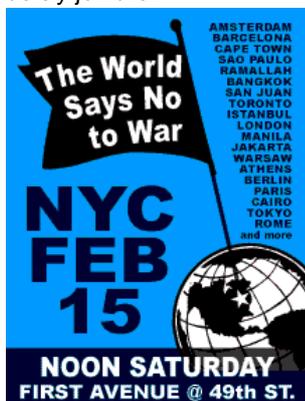


NON A LA GUERRE

Dans ce numéro

1. Des appels et des mobilisations

Le 15 février, journée mondiale de manifestations contre la guerre en Irak, s'annonce comme la plus grande mobilisation contre une guerre dans l'histoire du monde. Cette date décidée en commun au Forum Social Européen de Florence (9.11.02) a été endossée par 41 coordinations nationales contre la guerre. En Europe, des manifestations sont prévues dans les capitales de 25 pays et 16 autres pays du monde, dont les Etats-Unis, ont décidé de s'y joindre.



2. Le principe du resquilleur : comment les privilèges sont subventionnés (Par Jamie Morgan)

L'économie néolibérale nous conditionne à penser aux salaires en fonction d'un marché du travail. On nous dit que les gens sont payés selon leur valeur sur le marché. La justification théorique en est le concept de revenu marginal décroissant. Cela signifie simplement que chaque nouvel employé ajoute une certaine quantité à la production de l'entreprise. C'est sa productivité. Mais au-dessus de ce marché du travail, il y en a un autre, un marché du travail privilégié avec des règles toutes différentes.

3. Les conseils d'administration des grands groupes américains séparés par seulement quatre poignées de main. (Par Bernie DeGroot)

Dans une étude des relations de près de 7 700 administrateurs des 1 000 entreprises les plus importantes, les chercheurs ont trouvé que chaque administrateur peut en moyenne être en relation avec un autre administrateur par le biais de 4,6 intermédiaires et que chaque conseil peut en joindre un autre en 3,7 démarches.



Vous avez- rendez-vous avec ATTAC

Liste des événements, réunions, rencontres, débats organisés par un ATTAC dans le monde.

Illustration uniquement disponible dans la version PDF.
« Fermiamo la Guerra all' Iraq » Par <http://www.fermiamola guerra.it/> et « The World Says no to War » Par <http://www.unitedforpeace.org/>

Des appels et des mobilisations

Le 15 février, journée mondiale de manifestations contre la guerre en Irak, s'annonce comme la plus grande mobilisation contre une guerre dans l'histoire du monde. Cette date décidée en commun au Forum Social Européen de Florence (9.11.02) a été endossée par 41 coordinations nationales contre la guerre. En Europe, des manifestations sont prévues dans les capitales de 25 pays et 16 autres pays du monde, dont les Etats-Unis, ont décidé de s'y joindre.

A- Manifestation nationale à Berne, samedi 15 février 2003, 13.30 h Schützenmatte (gare sortie Neuengasse) dans le cadre de la journée d'action internationale lancée par le Forum Social Européen de Florence.

Les organisations soussignées, qui constituent une large alliance de mouvements pacifistes, d'organisation

de défense des droits de la personne humaine, de partis, de syndicats et mouvements, ainsi que d'organisations irakiennes d'opposition et / ou en exil, se prononcent clairement contre la guerre dont le gouvernement des Etats-Unis menace l'Irak. Nous nous associons à la journée internationale contre la guerre en organisant la manifestation nationale du 15 février à Berne. Le même jour, en effet, des centaines de milliers de personnes défilèrent contre la guerre dans la plupart des capitales d'Europe.

Nous sommes opposés à cette guerre, même si elle devait être menée avec l'aval d'un mandat de l'ONU. La résolution 1441 du Conseil de sécurité sur le désarmement de l'Irak offre aux Etats-Unis de nombreux prétextes pour attaquer l'Irak. Cette guerre frappera un peuple qui, depuis des années, souffre des sanctions imposées au lendemain de la guerre du Golfe (1991). Nous sommes convaincus qu'une guerre contre

L'Irak apportera de nouvelles souffrances à des centaines de milliers de personnes et qu'elle plongera toute la région dans le chaos et la destruction. Déjà aujourd'hui, presque chaque jour, des avions américains et britanniques bombardent des infrastructures et des personnes en Irak. La Turquie, quant à elle, a déjà préparé l'occupation de territoires kurdes en Irak. Profitant de la menace de guerre contre l'Irak, le gouvernement israélien a accentué sa politique d'enfermement et d'expulsion de la population palestinienne. Nous protestons contre cette guerre rampante.

Nous nous opposons à cette guerre parce qu'elle sert à imposer les intérêts économiques et stratégiques des Etats-Unis. Elle offrira aussi un alibi aux forces qui, dans le monde entier, veulent répondre par des moyens répressifs aux conflits sociaux et politiques. Une guerre n'apportera que davantage d'injustice et de souffrance pour les populations, ainsi que davantage de haine et de racisme.

Nos revendications :

Non à la guerre contre l'Irak et sa population : quelles que soient les instances qui la décident (USA, ONU) et ses buts officiels, cette guerre ne sert qu'à satisfaire les intérêts pétroliers et stratégiques des USA.

Levée immédiate de l'embargo contre l'Irak. Arrêt des bombardements qui ont actuellement.

C'est au peuple irakien de décider de son avenir. Ni le dictateur Saddam Hussein, ni un régime de pantins mis en place par les USA ne garantiront les droits fondamentaux des femmes et des hommes vivant en Irak. Nous soutenons les forces sociales qui se battent en Irak pour les droits sociaux, démocratiques, économiques et culturels de la population.

Droit à l'autodétermination pour tous les peuples de la région, y compris pour les peuples kurde et palestinien.

Halte à l'occupation des Territoires occupés par l'armée israélienne.

Arrêt immédiat des atteintes aux droits démocratiques fondamentaux perpétrées au nom de la « guerre contre le terrorisme », guerre dont l'attaque contre l'Irak ne constitue qu'un épisode. Nous soutenons les mouvements de protestations qui se développent partout dans le monde contre cette guerre, et particulièrement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Destruction partout dans le monde, particulièrement celles à disposition des États-Unis, de toutes les armes de destruction massive.

Nous revendiquons du Conseil fédéral qu'il se prononce à l'ONU clairement contre une guerre contre l'Irak. Nous exigeons qu'il refuse tout appui aux Etats-Unis et à leurs alliés dans leurs préparatifs de guerre,

qu'il leur refuse en particulier le droit de survoler l'espace aérien suisse. Nous demandons qu'il interrompe toute collaboration en matière d'armement avec les Etats-Unis et Israël.

mercredi 18 décembre 2002

La manifestation est soutenue (11 janvier 2003) par: Anti-WTO Koordination Basel, Association Aider Beit-Sahour Cisjordanie Fribourg, Association suisse des Amis du Monde diplomatique, Attac Schweiz, Bloc Uni, Fribourg, Centre Anatolien, Lausanne, Centre de Contact Suisse-Immigrés Fribourg, Collectif anti-guerre, Fribourg, Collectif de sans-papiers Fribourg, Comitato contro la guerra, Ticino, Commission socialiste de solidarité internationale, Debatte-Hochschulgruppe Zürich, Direkte Solidarität mit Chiapas, dynamik5 Schweiz, Föderation irakischer Flüchtlinge, FriedenJetzt.ch, Gesellschaft Schweiz-Palästina (GSP), Gewerkschaftsbund der Stadt Bern und Umgebung GSB, GRÜNE Stadt Zürich, Grünes Bündnis Kanton Luzern, Groupe Suisse sans Armée (GSsA), Infoladen "Sowieso" Basel, Internationale Frauenliga für Frieden und Freiheit Genf (WILPF), Inwo (Initiative für eine natürliche Wirtschaftsordnung), JA ! (Junge Alternative Bern), JS Suisse, Le Centre Europe - Tiers Monde (CETIM), Les Verts suisses, Médecins contre la mondialisation néolibérale, Mouvement Indien Tupaj Amaru, Mouvement pour le socialisme (MPS), NoWar, Genève, Parti communiste des travailleurs Irak, Parti communiste marxiste-leniniste de Turquie et Kurdistan du Nord (MLKP), Parti suisse du Travail/POP, Partito della Rifondazione Comunista (Federazione Svizzera), POP & Gauche en mouvement, Religiös Sozialistische Vereinigung der Deutschschweiz, Schweizerische Friedensbewegung SFB, Schweizerischer Friedensrat, Sozialistisch-Grüne Alternative (SGA) des Kantons Zug, Syndicat des services publics (SSP), Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB), Theologische Bewegung für Solidarität und Befreiung, Verbindung für Menschlichkeit und Frieden Fribourg, Zentralamerika-Sekretariat

Contact : antikriegsbuendnis@bluewin.ch

B- Texte de plate-forme belge contre une intervention militaire en Irak

Les Etats Unis préparent depuis des mois une intervention militaire de grande envergure en Irak. L'administration Bush estime cette invasion nécessaire pour empêcher que l'Irak ne produise des armes de destructions massives qui puissent être utilisées contre les USA et leurs alliés.

Les inspecteurs de l'ONU ont déclaré en 1998 que l'Irak ne disposait plus de la capacité militaire nécessaire pour être un réel danger pour la paix dans le monde. Suite à l'embargo, de nombreux indices concordent pour démontrer que l'Irak n'a pas pu se réarmer. Il n'y a pas davantage de preuves formelles que l'Irak soutienne le terrorisme international.

La plate-forme belge condamne fermement l'intention des Etats Unis d'entrer en conflit sanglant avec l'Irak. Des négociations diplomatiques avec l'Irak, sous l'égide des Nations Unies, devraient déboucher sur une solution satisfaisante.

Seules des inspections internationales en désarmement ainsi que l'application et le renforcement des traités internationaux concernant les armes nucléaires, biologiques et chimiques peuvent amener une solution à la menace d'une attaque irakienne potentielle.

La question des armes de destruction massives doit être traité au niveau régional, en conformité avec la résolution 687 du Conseil de sécurité. Les Nations Unies ont une mission importante : les stocks existant dans les différents pays du Proche Orient doivent être retirés et les programmes en cours pour la construction de ces armes doivent être arrêtés.

C'est pourquoi nous demandons

1. que le gouvernement belge continue à rechercher une solution diplomatique au conflit actuel et se positionne de manière ferme pour un démantèlement de toutes les armes de destruction massive dans le Proche Orient suivant la résolution 687 des Nations Unies. L'autorisation d'inspecteurs neutres en désarmement sur le territoire irakien est un des éléments de réponse.
2. que le gouvernement belge et les gouvernements des autres pays membres de l'Europe rejettent avec force toutes les tentations des USA d'entrer en confrontation militaire avec l'Irak.
3. que la Belgique ne montre aucun signe de soutien - même logistique- à des manœuvres guerrières contre l'Irak et emploie tout son pouvoir politique et diplomatique pour convaincre les autres partenaires européens d'empêcher les préparatifs de guerre et ne pas participer à une invasion militaire.
4. Que le gouvernement belge fasse pression sur les autres états européens et sur le Conseil de Sécurité pour une suppression immédiate de l'embargo contre l'Irak. Cet embargo - comme c'est apparu dans les rapports concluants de l'ONU- touche de plein fouet la population civile, ce qui n'a fait que renforcer la position de Saddam Hussein. Il convient de prendre des mesures qui allègent la vie de la population irakienne.

Ce n'est que de cette façon que l'agressivité montante vis à vis du monde occidental peut s'amenuiser.

Premiers signataires :

ABP, ABVV, ACLI, Action Développement Parrainages Mondiaux, ACV Brugge, ACW, AEFJN/Belgique, AEPGN, Agalev, AIMB- Dar Al Maghrib, Al Aqsa Humanitaire de Belgique, Amis de la Paix Ourthe-

Ambève, Amitiés Belgo-Arabes, Amitié et Fraternité Belgique-Irak, AMBDH, AMPGN, Animo, Association des Médecins pour la Prévention de la Guerre Nucléaire, Artsen voor vrede, Association des Familles de Détenus-Disparus au Chili, Atelier des Petits Pas, ATTAC Belgique-België, Bevrijde Wereld, Bond Beter Leefmilieu, Broederlijk Delen, Bruxelles Tous Ensemble, CADTM, Caritas International Hulpbetoon, Centre d'Action Laïque, Centre Avec, Centre Culturel Arabe de Liège, Centre des Cultures Humanistes, Centre interculturel A. Gramsci ASBL, Christenen Voor het Socialisme, Citoyenneté Plus, CJC, Conseil de la Jeunesse d'Expression Française, CNAPD, CNCD-Opération 11.11.11, COCAB (Composantes des Communautés Arabes de Belgique), CODEWES, CODIP, COJ, Comité Afrique Australe, Comité Argentin de Solidarité (Belgique), Comité de Coopération Belgo-Irakien, Comité de Surveillance OTAN, Comité pour les Droits Humains "Daniel Gillard", Commission Justice et Paix, Confédération Générale des Enseignants, Coordination Arabe de Belgique, Coordination des femmes pour la libération de la Palestine, Culture et Mémoire, Démocratie ou Barbarie, Démocratie Plus, DHKC International, DIVA - Vlaams Documentair Netwerk, Elker-ik Leuven, Entraide et amitié, Entraide et Fraternité/Action Vivre ensemble, Equipes Populaires, Espérance des Peuples, FéCRI, Fédération Bruxelloise des Jeunes Socialistes, Fédération Nationale des Patros, FIAN-Belgium, Femmes en Noir, Femmes Prévoyantes Socialistes, Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse, FGTB, FNPF, Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté, Forum Nord Sud, Forum Voor Vredesactie, Fondation Joseph Jacquemotte, Fondation de la Communauté Arabe de Belgique, FOS Socialistische Solidariteit, Global Peace Society, Humanistisch Verbond, Idée 53, Imagine Magazine, Initiative Vervieoise pour la Paix, Inter-associatif de Belgique, IPB, Islamistisch Documentatie en Informatie Centrum, Izquierda Unida Belgica, Jeunes CSC, Jeunes FDF, Jeunesse Maghrébine, JOC, JOCF, Jong Agalev, Jong Agalev Brussel, Kadervorming voor Afrikanen, Koepel van de Noord Zuid Beweging- 11.11.11, Kommunistische Partij, Leef!, KWIA, Liga Voor de Mensenrechten, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue Humanitaire contre l'Impunité, Ligue des Imams de Belgique, Ligus Islamique Interculturelle, Magasins du Monde Oxfam, MCP, Mediadoc, Mensen Broeders, MIR IRG, MOC, Motief vzw, Mouvement Associatif Espagnol, Mouvement des Jeunes Socialistes, Mouvement des Nouveaux Migrants, Nederlandstalige Vrouwenraad, N-VA, Oxfam Solidarité/Solidariteit, Oxfam Wereldwinkels, Paix et Solidarité en Afrique, Parti Communiste, Pax Christi Vlaanderen, Pax Christi Wallonie Bruxelles, Progresema Esperanto Furumo, Pro Paz Colombie, Protestanten Voor Solidariteit, Protos, Radio AL MANAR, Rencontres pour la Paix, Rencontre pour la Palestine, Réseau Formation, SCI Projets Internationaux, Secours Populaire Wallonie-Bruxelles, SIEP, Socialisme sans frontières/Socialisme zonder grenzen, Socialistische Vrouwen, Solidarité Socialiste-FCD Steungroep Rechtvaardigheid en Vrede

in Guatemala , UCOS, ULDP, 't Uilekot, Union Générale des Etudiants Palestiniens, Union des Femmes Palestiniennes en Belgique, Union Nationale des Etudiants du Maroc, Velt vzw, Vie Féminine, Vlaams Guatemala Komitee, Vlaams Internationaal Centrum, VODO, Volens, Volkshogeschool Brugge, Voor Moeder Aarde, Vrak, Vrede vzw, Vrouwen Overleg Komitee, Wereldsolidariteit, Werkplaats voor Theologie en Maatschappij, Youth Movement for Peace

Si votre organisation/association désire signer cet appel, envoyer un e-mail à cnapd.arnaud@skynet

C- " Non à la guerre contre l'Irak,
Oui à un monde de Justice, de Paix et de Démocratie "

Le 15 février, journée mondiale de manifestations contre la guerre en Irak, s'annonce comme la plus grande mobilisation contre une guerre dans l'histoire du monde. Cette date décidée en commun au Forum Social Européen de Florence (9.11.02) a été endossée par 41 coordinations nationales contre la guerre. En Europe, des manifestations sont prévues dans les capitales de 25 pays* et 16 autres pays du monde**, dont les Etats-Unis, ont décidé de s'y joindre.

En France, les initiatives et organisations sont de plus en plus nombreuses pour appeler à manifester à Paris, le 15 février à 14H Place Denfert Rochereau. Les 40 organisations réunies depuis le mois de septembre autour de l'Appel " Non à la guerre contre l'Irak, Oui à un monde de justice, de paix et de démocratie ", et qui ont organisé les mobilisations des 12 octobre, 14 décembre, 9 novembre à Florence, et du 18 janvier (200 000 manifestants) ont vu leur rang s'élargir et sont aujourd'hui plus de 70 (voir PJ).

Elles lancent un appel (PJ) à tous les citoyens pour leur dire " Ensemble , nous pouvons empêcher cette guerre ! " La France a une responsabilité particulière pour prévenir l'irréparable tragédie d'un conflit injustifié et injustifiable aux conséquences catastrophiques. Que le 15 Février, les citoyens de France opposent leur veto à cette guerre par une mobilisation massive dans leur capitale, appelant ainsi leurs représentants à user du droit de veto de la France au Conseil de Sécurité au cas où une nouvelle résolution autorisant l'usage de la force serait présentée.

Paris, le 5 Février 2003.

*(Europe :Grande-Bretagne, Italie, France, Grèce, Ecosse, Belgique, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège, TurquieSuisse, Autriche, Espagne, Portugal, Irlande, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Slovaquie, Chypre, Russie)

** (Monde : Thaïlande, Philippines, Australie, Etats-Unis, Canada, Porto-Rico, Mexique, Brésil, Chili, Corée du Sud, Egypte, Palestine-Israël, Pakistan, Irak, Japon)

D- TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS EMPECHER CETTE GUERRE

Non à la guerre contre l'Irak. Justice, paix, démocratie au Moyen-Orient et dans le monde.

Nous, citoyens et citoyennes de France et d'Europe, nous luttons pour les droits sociaux et la justice sociale, pour la démocratie et contre toutes les formes d'oppression. Nous croyons que la guerre qui se prépare, qu'elle se fasse sous le mandat de l'ONU ou non, sera catastrophique pour les peuples irakiens et kurdes qui souffrent déjà de l'embargo et de la dictature sanguinaire de Saddam Hussein et pour tous les peuples du Moyen-Orient, notamment le peuple palestinien dont les droits nationaux doivent être reconnus. Tous ceux qui pensent qu'une solution politique et démocratique doit s'imposer dans le règlement des conflits internationaux doivent s'opposer à cette guerre parce qu'elle augmentera le risque d'une catastrophe plus grande encore. Le mouvement contre la guerre est massif dans tous les pays européens et des centaines de milliers de personnes se sont déjà mobilisées dans la rue.

Nous en appelons à tous les mouvements et à tous les citoyens de France et d'Europe afin qu'ils se mobilisent de manière coordonnée au niveau européen.

Nous appelons les autorités françaises et le parlement à utiliser tous les moyens en leur pouvoir pour empêcher la guerre contre l'Irak.

Nous exigeons du gouvernement qu'il ne participe en aucune manière à cette entreprise, qu'il s'oppose à toute collaboration dans les préparatifs de guerre, notamment sur l'utilisation de l'espace aérien français.

Nous appelons nos concitoyens à se rassembler à Paris, comme dans chaque capitale européenne, pour assurer ensemble le succès de la journée européenne et mondiale d'action du 15 février. Tous ensemble, nous pouvons empêcher cette guerre !

A l'appel de : AC ! Territoire de Belfort - ACDN (Association des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire) - AFPS (Association France Palestine Solidarité) - Agir Contre la Guerre - Agir Ici- Agir Pour la Citoyenneté - Les Alternatifs - Americans Against War - AMFPGN (Association Médecins pour la Prévention de la guerre Nucléaire) - APF (Association des Palestiniens en France)-Appel des 100 pour la Paix - ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants) -AMF (Association des Marocains en France) - ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins en France) -ASDHOM (Association de défense des Droits de l'Homme au Maroc) -ATTAC - Association des Tunisiens en France -AVIGOLFE (Association des victimes de la guerre du Golfe)-CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde) - CCPPP (Campagne Civile pour la Protection du Peuple Palestinien) - CGT (Confédération Générale

du Travail) - CTA (Centrale des Travailleurs Argentins en France) - Collectif droits des femmes - Collectif féministe " Ruptures " - Comité contre la guerre en Irak - Confédération Paysanne - Coordination Nationale des Sans-Papiers - Cultures et Citoyenneté - CIGC (Coalition Internationale Contre la Guerre) - Coordination des Groupes Femmes Egalité - DIDF (Association des travailleurs et des jeunes) - Droits Devant ! - Droits Solidarité/AIJD (Association Internationale des Juristes Démocrates) - Enseignants pour la paix-FSGT (fédération Sportive et gymnique du Travail)- FTCR (Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives) - Femmes en Noir de Paris - Femmes Solidaires /FDIF - Fondation Copernic - Forum Démocratique du Moyen-Orient - FSU (Fédération Syndicale Unitaire)-Greenpeace - Groupe des 10 Solidaires - MAN (Mouvement pour une Alternative Non-Violente)- MJCJ (Mouvement Jeunesse Communiste de France) - JCR (Jeunesse Communiste Révolutionnaire) - LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire) - LDH (Ligue des droits de l'Homme) - LIFPF (Ligue internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté) - MJS (Mouvement Jeunes Socialistes) - MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) - Mouvement de la Paix - Mouvement Républicain et Citoyen - Partito della Rifondazione Comunista (section de Paris) - PCF (Parti Communiste Français) - PCOF (Parti Communiste des Ouvriers de France) - PS (Parti Socialiste) - Pionniers de France - Pôle Républicain - Raisons d'Agir - Rouges Vifs Paris - Socialisme par en-bas/L'étincelle - SUD Etudiant - SUD PTT - UEC (Union des Etudiants Communistes) - UDB (Union Démocratique Bretonne) - UJFP (Union Française des Juifs pour la Paix) - Union Générale des Etudiants de Palestine - UNEF (Union Nationale des Etudiants de France) - Vamos! - Les Verts

Appel Soutenu par (au 7/02/03) : Gilbert ACHCAR, universitaire ; Rachid ADDA, responsable associatif ; Faustin AÏSSAT, responsable associatif ; AKOSH, artiste ; Abdel Hamid ALATASSI ; responsable politique ; Sarah ALEXANDER, chanteuse ; Henri ALLEG, écrivain ; Wathab ALSADI, responsable associatif ; Nils ANDERSSON, journaliste, responsable associatif ; Mouloud AOUNIT; responsable associatif ; Gérard ASCHIERI, syndicaliste ;ASTONVILLA, groupe de musique ; Anita AUBERT, régisseur ; Lucie et Raymond AUBRAC, anciens résistants ; Claude AUFORT, ingénieur ; Guy AUGUIN, responsable associatif ; René BARON, syndicaliste ; Maurice BARTH, religieux dominicain ; Christiane BATAILLARD inspectrice du travail ; Francine BAVAY, responsable politique ; Jean-Marc BEN,conseiller municipal ; Daniel BENSÂÏD, philosophe ; Anne BERGER, universitaire Cornell University (USA), Paris VIII ; Jean-Pierre BERLAN, directeur de recherche à l'INRA ; Olivier BESANCENOT, responsable politique ; Raymond BESCO, syndicaliste ; Aurélie BLETON, responsable politique ; Jean-Jacques BOISLAROUSSIE responsable politique ; Claude BOIZIAU, physicien ; Jean Christophe BONTE, avocat, responsable politique;

Vincent BORDAS, responsable politique ; Ahmed BOUZID, responsable politique ; José BOVE, syndicaliste ; Monique BRIOUDES, avocate ; Thierry BRUGVIN sociologue, EHESS ; Charlotte BRUN, responsable politique ; Marie-George BUFFET, responsable politique ; Rémi BURGEI, ingénieur ; Michel BUTEL, écrivain ; Henri CALLEC ; Bernard CASSEN journaliste ; Robert CASTEL, sociologue ; Danièle CAYNET, conseillère municipale ; Monique CHEMILLIER-GENDREAU, sociologue ; Jean CHESNAUX, Professeur émérite PARIS VII ; Jean-Pierre CHEVENEMENT, responsable politique ; Daniel CIRERA, responsable politique ; Hélène CIXOUS, écrivain, universitaire Paris VIII ; Geneviève CLANCY, universitaire, philosophe, poète ; Bernard CLAVEL, écrivain ; Jacques COSSART, économiste ; Annick COUPE, syndicaliste ; Pierre COURSA-SALIES, universitaire ; Thomas COUTROT, économiste ; Suzanne DE BRUNHOFF, économiste ; Georges DECARLI, déporté à Buchenwald n° 51287 ; Alexis DECK, responsable politique ; Yves DELECHAT, responsable associatif ; Marc DELEPOUVE, universitaire ; Bruno DELLA SUDDA, conseiller municipal ; Christine DELPHY, chercheuse, responsable associative ; Arielle DENIS responsable associative ; Monique DENTAL, universitaire ; Michelle DESSENE, responsable associative ; Arlette DEVERDENNE, conseillère municipale ; Pierre DUBOIS, responsable associatif ; Pierre DUBREUIL, responsable politique ; François DUFOUR, syndicaliste ; Pierre DUHARCOURT, professeur des universités ; Jérôme DULAUROY, responsable politique ; Maryse DUMAS, syndicaliste ; Françoise DUMONT, syndicaliste ; André DUNY formateur IUFM ; Jacques DURANTON, biologiste ; Bernard DURAY, responsable associatif ; Hubert DUCHSCHER, syndicaliste ; Jean-Luc EINAUDI, écrivain ; Hasan ELMAS, universitaire ; Huguette FAGET, théâtre ; FANCH, groupe de musique ; Michel FANTON, universitaire ; Jean-Michel FAUCHER, syndicaliste ; Solange FERNEX responsable associative ; Jean FERRAT chanteur ; Jean-Pierre FRONTIER, ingénieur ; Monseigneur GAILLOT ; Jean-Michel GAMA, ingénieur ; Didier GELOT, économiste ; Susan GEORGE, écrivain ; Balbino GINER, plasticien ; Catherine GREZE, responsable politique ; André GRIMALDI chef de service, hôpital de la Pitié ; Janette HABEL, universitaire ; Gisèle HALIMI, avocate, responsable associative ; Eric HALPHEN, juge d'instruction ; Farida HAMMANI, responsable associative ; Jean-Paul HEBERT économiste, EHESS ; Jacques HERAUD, syndicaliste ; Stéphane HESSEL, ambassadeur de France ; Henri HEINEMANN, écrivain ; Jacques HIGELIN, chanteur ; Liem HOANG-NGOC, économiste ; Robert HUE, responsable politique ; Michel HULOT, syndicaliste ; Michel HUSSON, économiste ; JALI, du groupe MASSILIA SOUND SYSTEM ; Compagnie JOLIE MOME, artistes ; Alex JORDAN graphiste ; JOYEUX URBAINS, groupe de musique ; Pierre KHALFA, syndicaliste ; Salima KHODRI-FANTON, universitaire ; Alain KRIVINE, responsable politique ; Simone LANDRY responsable associative ; Albert

LARRIBE, ingénieur en physique des particules ; LA TORDUE, groupe de musique ; Jean Luc LAURENT, responsable politique ; François Hadji LAZARO, chanteur des Garçons Bouchers ; Frédéric LEBARON, sociologue ; Jacques LE DAUPHIN responsable associatif ; Alain LEDUC, critique d'art ; Gilles LEMAIRE, responsable politique ; Claire LE STRAT politiste ; Patricia LESAUNE, journaliste ; Alain LE VOT, responsable politique ; Catherine LEVY, universitaire, responsable associative ; LOFOFORA, groupe de musique ; Patrice LOUGHARN sculpteur ; Michaël LOWY, directeur de recherche au CNRS ; Armel MAHE, ingénieur ; Pierre MAIRAT, avocat, responsable associatif ; Henri MALER, universitaire ; Noël MAMERE, responsable politique ; Gilles MANCERON, historien, rédacteur en chef de la revue Hommes et Libertés ; Marc MANGENOT, économiste ; Elisabeth MARIE metteuse en scène ; Denise MASSERON, syndicaliste ; Gustave MASSIAH, responsable associatif ; Lilian MATHIEU, universitaire ; MATMATAH, groupe de musique ; Georges MENAHEM, CNRS ; Mireille Mendès-France, responsable associative ; Roland MERIEUX, syndicaliste ; Philippe MERLANT, rédacteur en chef de la revue Transversales ; Henri MERME responsable politique ; Georges MEURIOT, ancien déporté à Buchenwald ; MIG, groupe de musique ; Daniel MONS, syndicaliste ; Jean MONS, ingénieur ; Hugo MORENO, universitaire ; Joseph MORGENSTERN, physicien ; Rosa MOUSSAOUI, responsable politique ; M'PANADA, groupe de musique ; Sami NAIR responsable politique ; Francis NETTER, Docteur es-Sciences ; NICOLAS, membre du groupe INDOCHINE ; Jacques NIKONOFF, responsable associatif ; Roland NIVET responsable associatif ; Collectif NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE, artistes ; Marc OGERET artiste ; Aline PAILLER, journaliste ; Catherine PELABON, conseillère municipale ; Willy PELLETIER, universitaire ; Jean-François PELLISSIER conseiller municipal ; Joëlle PERINET, technicienne des matériaux ; Gilles PERRAULT, écrivain ; Jean PETITE, professeur ; Le PEUPLE DE L'HERBE, groupe de musique ; Roland PFEFFERKORN, économiste ; Monique PICARD-WEYL, avocate ; Christian PICQUET, responsable politique ; Jean-Paul POUSSIER, ingénieur ; François PRENEAU syndicaliste ; Maurice RAJSFUS, écrivain ; Christophe RAMAUX maître de conférences, Université Paris 1 ; Emmanuel REICH, expert auprès des comités d'entreprises ; Catherine RIBEIRO, chanteuse auteur-compositeur ; Jean RIDOUX, responsable associatif ; Jacques ROBIN, fondateur de la revue Transversale ; ROOT'S SECOURS, groupe de musique ; Marie-Jeanne RUD, responsable associative ; Collectif féministe " RUPTURES " ; Robert SABATIER, écrivain membre de l'académie Goncourt ; SAIAN SUPA CREW, groupe de musique ; Yves SALESSE, responsable associatif ; Catherine SAMARY, universitaire ; Raoul SANGLA, cinéaste ; SAPHO, chanteuse ; George SARRE, responsable politique ; Martine SARRI, chanteuse ; Georges SEGUY, déporté - résistant ; SERGENT GARCIA, groupe de musique ; Annick SICART, responsable associative ;

SINSEMILIA, groupe de musique ; Francesca SOLLEVILLE artiste ; Henri STERDYNIK, économiste ; André STIL, écrivain, membre de l'Académie Goncourt ; Jean SURET-CANALE historien ; Yvonne TALBOT, responsable associative ; Hubert-Félix THIEFAINE, chanteur ; Sophie THONON-WESFRIED, avocate et responsable associative ; Marie-Louise TILLY, syndicaliste ; TIMIKE, du groupe Mister Gang ; Jacques TRELIN, ingénieur ; Catherine TRICOT, rédactrice en chef de Regards ; TRYO, groupe de musique ; Roseline VACHETTA, responsable politique ; Joëlle VAILLY chercheuse ; Eleni VARIKAS, universitaire ; Alphonse VERONESE, syndicaliste ; Bernard THIBAUT, syndicaliste ; Maud VERGNOL, responsable politique ; Pierre VILLARD, responsable associatif ; Claude VINCI chanteur, auteur ; Patrick VIVERET président du conseil de surveillance de la revue Transversales ; Daniel VOGUET avocat ; WATCHA, groupe de musique ; Roland WEYL, avocat ; Jacques WIETZERBIN, ingénieur ; Lambert WILSON, artiste ; Marianne WOLFF, responsable associative ; Sophie ZAFARI, syndicaliste ; Philippe ZARIFIAN sociologue ; Karim ZERIBI, responsable associatif.

E- Appel de salariés et de syndicalistes

Tous ensemble contre la guerre en Irak

Depuis plusieurs mois déjà le gouvernement des Etats Unis se prépare à attaquer l'Irak. La soi-disant possession par l'Irak d'armes de destruction massive n'est qu'un prétexte. L'objectif des Etats Unis est d'imposer leur hégémonie politique et économique, d'installer un protectorat pour contrôler les ressources pétrolières et garantir les intérêts des multinationales

De son côté, le gouvernement français a affiché une opposition calculée tout en se préparant à participer à la guerre pour défendre sa part du gâteau. Pendant que les Etats Unis déploient leurs troupes, la France se charge de mener la "lutte contre le terrorisme" en Afrique. Elle intervient en Côte d'Ivoire, renforce ses troupes à Djibouti et se prépare aussi à participer directement au conflit

Les conséquences d'une guerre contre l'Irak c'est d'abord la population irakienne qui va les subir. L'embargo mis en place depuis 1991 a déjà tué 500 000 enfants par manque de soins et de nourriture. Elle est aussi sous les bombardements depuis plus de 10 ans

Les conséquences c'est aussi, en France, la hausse des budgets militaires et la baisse des budgets sociaux. Combien va coûter la participation du Charles de Gaulle et de toute son armada qui l'accompagne ? On estime que le coup d'un avion Rafale, représente un hôpital équipé pour une ville de 40.000 habitants. Ce sont les travailleurs, salariés ou privés d'emploi, qui vont payer la note. Prenant prétexte de la lutte contre le terrorisme, les gouvernements renforcent la répression contre tous

ceux qui s'opposent à leur politique, notamment des syndicalistes

Depuis le mois de septembre, les mobilisations se multiplient dans le monde : 100 000 à Washington, 400 000 à Londres, un million à Florence... En France aussi, des mobilisations ont commencé avec des manifestations en octobre et décembre. Déjà, des syndicats ont pris position. Maintenant, les syndicats et leurs adhérents doivent s'investir plus activement et massivement dans la construction de ce mouvement

C'est pour toutes ces raisons que nous appelons les syndiqués, leurs organisations syndicales et l'ensemble des travailleurs, salariés ou privés d'emploi, à réagir, à s'opposer massivement et par tous les moyens à cette politique guerrière, à faire signer cet appel, à mobiliser pour les prochaines échéances dont : Le 15 février lors des manifestations partout dans le monde, manifestation nationale à Paris, 14h Denfert Rochereau Au cas où les Etats Unis attaquent rendez vous à 18h le jour même devant l'ambassade des Etats Unis place de la Concorde

Et si l'offensive militaire devait commencer, pourquoi pas débrayer ou se mettre en grève dès le lendemain ?

700 signataires (au 30/01/03) parmi lesquels : ADAM Diane (CFDT - ACTIF Elvia); ALEXIS Fabrice (SUD Rail Paris Est) ; ALLEAUME Graciela (CGT) ; ALLEMAND Mireille; ALLIAISME Michel (Retraité); ARNAUD Bernard (SUD Rail); AUDIOT Dominique (CGT Eaux) ; BADALA Abram (CGT Chômeurs) ;BARRETT Nick (CGT-STCENS, énergie nucléaire); BILLARD Cathy (CGT SDEN 93); BLACHON Sylvain (SGEN CFDT); BODIN Frédéric (SUD Rail Paris Sud-Est) ; BONNET Nathalie (SUD Rail Paris Sud Est) BOULANGE Antoine (SNUEP FSU); BOUVOT Fabienne (Sud éducation) ; BOVE José (confédération paysanne); BRIGANTI Michel (CGT EDF); BRETON Jean Louis (SUD Rail Strasbourg) ; BUREAU William (CGT SACEM) ; CADILLON Luc (CGT Fondation John Bost), CARRIERE Olivier (SUD Rail Les Ardennes); CELIE Henri (G10 Solidaires) ; CHARBONNEAU Philippe (SNES FSU); CHARLES Sylviane (SNUIPP Paris 20°); CHARLES Sylviane (FSU SNUIPP Paris 20) ; CHEVALLIER Luc (SNU ANPE); CHOPARD Joël (CFDT métallurgie); CLAMME Cécile (CGT UNAS) ; CLERGET Michel (SNJ CGT) ; COLAS Hervé (CGT ANPE) ; CONGE Colette (SNES FSU); CONTESENNE Pierre (SUD Aérien) ; CORNUEZ Jean Louis (SUD Rail Metz Nancy) ; COUSY Michel (SNTRS CGT) ; CREMIEUX Léon (SUD Aérien) ; CROUZET Hervé (SNUEP FSU) ; CUILLIERIER René (CGT - SNJ); DACHARY Jacques (CFDT-SECIF); DELBECQ Laurent (SNASUB FSU) ; DEPHY Christine ; DESTOUMIEUX Luc (SUD Rail PRG); DIANOUX Francis (SUD Rail Paris Sud Est) ; DIDI-BIH Mohamed (SNESup FSU) ; DIDIER Simon (SUD Télécom IdF); DIONISIO Olivier (SUD Rail PSO); DOUCET Anne Marie (CGT enseignant/95 Cergy); DUFOUR François (confédération paysanne); DUTEIL Sylvie (SGEN

CFDT) ; FAMULICKI Jean Claude (SNES FSU 93); FAUCOMPRESZ Christian (CGT FO); FARRE Jean Claude (CGT Retraité BNP Paribas) ; FONTAINE Didier (SUD Rail Paris Sud Est) ; FRAQUELLI Tony (CGT cheminots dépôt PSO); FREY Marc (Sud Education 91) ; GENTOT Daniel (SNJ); GIULIANI Bruno (CGT EDF) ; GIULIANI Bruno (CGT EDF) ; GLEMET Christelle (CGT Timing) ; GOHIN Louis (CNT) ; GOMET Bernadette (CGT ONIC) ; GRANGER Fabrice (SUD Rail PRG); GUEDIGUIAN Robert (SRF, Réalisateur); GUICHENE Henri (CGT Eaux); GUILLAUDAT Patrick (CFDT cheminots Austerlitz); GUIOT Rémi (SUD Education Paris X); HARROLD Ross (SNES-FSU); HENROTTE Jean Pierre (CGT ONIC) ; HESS Bernard (CGT CPAM 92), HEURTEBIZE Hervé (CFDT Inter.Co 94)HILPERT Birgit (CGT petite enfance/Ville de Paris); HUBERT Gérard (CGT EVSPC/Ville de Paris); IUSILLIER Pascal (FO Chatillon); JACQUES Alain (CGT Thales); JOSSE Brigitte (CFDT) ; JOURLIN Pierre (SNESup-FSU); KEMP Didier (SUD Rail Chartres); KOSMANN Robert (SNUI) ; LABICA Georges (SNESup FSU, Président CVPR-PO); LACROIX Jean-François (FO cheminots Austerlitz); LAFFERRIERE Jean (CFDT Retraité); LARCHER Robert (FO Chatillon); LARCHET Dominique (UR cheminots PRG-FO); LAVERGNE Daniel (CFDT Finances) ; LE CALLENEC Sophie (écrivaine) ; LE MEURE Joël (SUD Rail PSO); LECOURIEUX Alain (CGT- UFICT); L'HOTE Jean Luc (Retraité Cheminots Metz) ; MAGNANI Philippe (Sud Culture) ; MAGOUTIER Jacques (CGT ASE) ; MAHIEUX Christian (SUD Rail Paris Sud Est) ; MALVAUD Dominique (SUD cheminots St Lazare); MAOUCHE Bachir (SUD Rail PRG); MARTINEZ Frédéric (SUD Rail PSO); MEILLIER Eliane (salariée secteur santé 93) ; METHENNI Feycal (SNPRES-FO, Paris X); MEYNIER Patrick (FO cheminots Austerlitz); MEZZASALMA Philippe (SNASUB-FSU); MILLAUD Jean François (CGT Livre); MONMAUR Paul (SNESup FSU) ; MONTEUX Nathalie (SNES FSU); MOSTEFAOUI Anne (SNTRS CGT) ; MULLETTIN Claudine (CGT- CAS-VP); NESIC Dejean (FO Chatillon); PETIOT Pierre (SUD Rail PSO); PETIT Jean Jacques (SNASUB-FSU, Paris X); PETRUS Armelle (SNUIPP 95); PETTRE Adrien (SNES FSU Bretagne) ; PHILIBERT Nicolas (SRF, Réalisateur); PIC Pierre (SUD PTT Paris Louvre); PIERRE Joelle (SUD Rail Paris Est) ; PITTARD Eric; PLANCHETTE Eric (SNU-TEFI-FSU) ; POTVIN Céline (FSU SNUIPP 92); PRADALIE Dominique (SNJ); PRUHOMME Delphine (SNES- FSU); QUEURY Gilbert (CGT Thales IS); RECOUDERC Michel (SUD Rail Montparnasse); RENARD Thierry (SUD-PTT) ; REZGUI Bachir (SNASUB-FSU, Paris X);REZZAG Farid (SNASUB-FSU, Paris X); RICEPUTI Fabrice (SUD Éducation Franche-Comté) ; RODIER Jean-François (SUD Rail PSO); RODIER Rocky (SUD cheminots dépôt PSO); RODRIGUEZ Denis (CGT Thales- IS); ROGER Jean-Henri (SRF, Réalisateur); ROUAULT Gilles (SUD Rail Chartres); SADOCK Laurent (G10 SNUI 93); SAGETTE Olivier (CGT BNP-Paribas Ile de France et Filiales) ; SCIUTO Elie (SUD Education); SOUBEYRAN Charles (CFDT CRAM Rouen) ; SOULA Leila (CGT Education);

STEFANATOS Angela (SNES FSU); TAHIR Güner (CGT Habillement) ; TAMARA Nicot (CNT Beaux arts Aix en provence) ; TANIS Michel (CGT Agro 02) ; TAVERNIER Jean Pierre (SUD Rail Paris Est) ; TERRAL Olivier (SUD Rail Paris Sud-Est) ; THOMAS Pascal (SRF, Réalisateur); TLILI Nouredine (SNES FSU) ; TORRANO Serge (SUD cheminots PRG); VACELET Annie (CRC SUD) ; VALADIER Michel (SUD Rail - Retraité PSO); VERDON Nicolas (SNES FSU); VIGOUREUX Jacques (SNAC, scénariste, réalisateur) ; ZIGELMEYER Laurent (CGT Aventis) ; ZOE LIN (Journaliste) structures syndicales signataires : CGT PTT 92, CGT Timing, SAM-CNT de Marseille, SNES FSU lycée Mousseron (Denain, 59), des syndicats et la fédération SUD Rail , SUD Télécom IdF

Le principe du resquilleur : comment les privilèges sont subventionnés

Par Jamie Morgan
Traduction Gérard Robin, Coorditrad@attac.org

En Occident, nous avons le culte des célébrités et notre culture condamne les victimes. Nous nous émerveillons d'histoires sans cesse racontées où les personnages évoluent dans une situation permanente de privilèges extravagants. En même temps, nous sommes encouragés à dénigrer ceux qui vivent des allocations de l'État. De façon perverse, leur misérable statut de classe inférieure est décrit par les termes de " bénéficiaires de prestations " et d' " assistés " . La vraie question est de savoir qui bénéficie de notre obsession de renommée et de reproches... La richesse et le pouvoir réels tendent à être invisibles. Les affaires n'ont pas de visage mais nous sommes amenés à penser que leur milieu est bienveillant, source de nos emplois, de nos produits, de nos modes de vie. Ainsi nous sommes enclins à ne pas remarquer que nous subventionnons en fait les affaires au détriment de la société. Les affaires devraient être dans notre collimateur lorsqu'elles constituent ce que les économistes appellent le " principe du resquilleur ". Les deux exemples suivants illustrent ce principe : comment nous subventionnons les multinationales, et comment nous subventionnons l'élite des hommes d'affaires.

Comment nous subventionnons les multinationales

Les quatre principales firmes d'expertise comptable font payer environ 500 livres de l'heure pour conseiller les entreprises sur les façons de " payer moins d'impôts ". Par nature, personne ne sait exactement combien d'impôts sont contournés par les entreprises. Les estimations pour le Royaume-Uni sont comprises, d'après les chiffres du ministère des Finances, entre 20 et 85 milliards de livres. L'une ou l'autre somme suffirait à combler le " trou de la Sécu " du ministère de Gordon Brown, dans sa recherche d'une meilleure politique de santé. D'après l'Oxfam, les pays en développement perdent environ 33 milliards de livres par an de revenus fiscaux. Cela représente environ les trois quarts du budget total d'aide au développement des pays

occidentaux, en année moyenne. Comment est-ce possible ?

Les sociétés multinationales mènent une politique d' " intégration verticale ". Cela signifie qu'elles fusionnent ou absorbent d'autres sociétés qui fournissent les produits qu'elles vendent ou qui sont incorporés dans leur processus de production. Par exemple, une fabrique de café en Angleterre achète une plantation au Brésil. Cela permet à la société de pratiquer le " prix de cession interne " qui permet de minimiser les impôts dans les deux pays. Le produit de la filiale est vendu bon marché à une société écran intermédiaire dans un pays " fiscalement efficace " comme les îles Cayman. Le bas prix est tel que le bénéfice dans le Pays A est négligeable, d'où la réduction d'impôt sur les bénéfices dans ce pays. La société écran vend le produit à la firme principale à un prix élevé. Ce prix signifie que le bénéfice sur la vente du produit final dans le Pays B est bas, réduisant l'impôt sur les bénéfices dans ce pays aussi. Il n'y a bien sûr peu ou pas d'impôts à payer dans les îles Cayman.

Il faut se rappeler qu'une société ne fait pas que fournir des produits aux consommateurs. Elle utilise aussi les infrastructures des pays industrialisés où elle vend ses produits. Mais, partout où c'est possible, elle évite de contribuer à l'entretien de ces infrastructures – le réseau de transport, le système de santé qui maintient une force de travail productive, le système éducatif qui fabrique cette force de travail. Une plus grande part de votre salaire est par conséquent nécessaire pour compenser une partie du manque à gagner (nous savons que la compensation n'est jamais totale). Vous êtes plus pauvres parce qu'ils sont avarés. Mais ce n'est pas tout : on refuse à la société de meilleurs services parce qu'ils sont avarés.

Comme cette avarice se cache, elle devient une façon de miner tous les aspects de votre vie sociale ; Les États prétendent que la mondialisation les empêche de faire payer aux multinationales des impôts sur les bénéfices plus élevés, d'établir des règlements plus restrictifs contre l'évasion fiscale, d'accorder plus de droits aux travailleurs, etc., parce que cela conduirait simplement les sociétés à se délocaliser. En même temps, les sociétés prétendent que la concurrence mondiale les force à demander des impôts plus bas, moins de droits pour les travailleurs, etc. (ce qu'ils appellent un environnement équitable pour une politique favorable aux affaires).

Ces deux arguments agissent contre vous et en faveur de tout ce que les organisations comme l'OMC défendent. Moins d'impôts pour eux, c'est plus d'impôts pour vous, une politique favorable aux affaires ce sont des horaires plus longs pour vous, l'insécurité du travail et l'aggravation de nombreux problèmes – stress, mauvaise santé, moins de temps pour la famille, dysfonctionnements familiaux et finalement dysfonctionnements sociaux. Ces deux arguments sont justifiés par le credo que nous sommes dans un monde

agressivement concurrentiel. Une partie de la preuve en est que les entreprises affichent des bénéfices moins élevés aux deux extrémités du processus de production. Les comptes démontrent que l'entreprise " ne peut pas se permettre plus ". De façon pervers, le fait de ne pas payer d'impôts au Royaume-Uni donne du poids à l'argument selon lequel les affaires sont incapables de contribuer davantage à la société et de vous traiter mieux, et que ce sont les États qui doivent y remédier. La transformation de votre personne humaine en hamster dans la cage des entreprises est un sous-produit de ce travestissement. Les entreprises prétendent de la même façon qu'elles ne peuvent plus payer votre retraite, bien qu'elles prennent une part toujours plus grande de votre vie. Ces changements sont appelés de façon plutôt banale " redistribution des risques "...

Dans les pays les plus pauvres, la notion de redistribution fait partie des arguments avancés pour justifier la mondialisation. La thèse de Kuznet en économie plaide en faveur des " retombées ". Le pauvre bénéficie de l'accroissement de la richesse du riche car la richesse retombe dans les couches du système. Si un pays pauvre s'ouvre à la concurrence internationale et aux investissements directs étrangers, il deviendra plus riche plus tard. Mais les prix de cession interne détruisent ce raisonnement.

Alors qu'en Occident les multinationales évitent de contribuer à l'entretien de l'infrastructure de la société, dans le reste du monde elles évitent de contribuer à bâtir cette infrastructure nécessaire à une économie industrielle complexe. C'est le résultat de l'évasion fiscale. Qui prend en charge le " manque " ? Les organismes créés précisément pour le financement des infrastructures – principalement la Banque mondiale et les ministères gérant l'aide internationale tels que celui de Claire Short au Royaume-Uni. Qui paie ? Dans le cas de la Banque mondiale, le pays qui reçoit lui-même. Non seulement il perd le revenu des impôts des multinationales, mais il emprunte pour remplacer ce revenu de façon à créer des conditions permettant aux entreprises de produire. Ce faisant, il doit se plier aux conditions de bonne gouvernance des prêteurs, limitant sa capacité à faire passer son peuple avant les bénéfices. Des budgets équilibrés et des conditions de travail flexibles favorables aux affaires sont imposés. L'évasion fiscale crée ainsi les conditions qui lient les pays les plus pauvres à une situation d'endettement, créant une dépendance envers ces firmes mêmes qui évitent de payer autant de taxes qu'elles le peuvent. Mais sans le peu qu'elles paient, la faillite serait plus que probable. Les multinationales obtiennent donc une influence plus grande dans leurs opérations dans les pays pauvres, précisément par l'évasion fiscale qui engendre la dette. Il n'y a aucun complot pour obtenir cela, simplement la structure économique qui pousse dans cette voie.

Bien sûr, il y a aussi " l'aide " des gouvernements occidentaux. Elle est en général liée à des accords

commerciaux bilatéraux. Comme les entreprises évitent de payer des impôts en Occident, elle est financée de façon disproportionnée par les impôts sur le revenu des travailleurs occidentaux. Le commerce lui-même est garanti, rendant ridiculement faible le risque pour les entreprises qui bénéficient de ces accords commerciaux. Le Département de garantie des crédits à l'exportation du Royaume-Uni (ECGD) assure en fait les sociétés contre les défaillances de paiements commerciaux. L'éthique ne pose pas de problème. L'ECGD a garanti 117 millions de livres de contrats avec le Zimbabwe l'an dernier. Il garantit aussi des contrats d'armement et de " défense ". En 2001, British Aerospace a vendu un système de contrôle de trafic aérien militaire valant 40 millions de livres à la Tanzanie qui n'en avait ni besoin, ni les moyens – quoi que son gouvernement non démocratique en pense. Ces 40 millions représentent le tiers du budget sanitaire du pays. Il y a aussi un tiers d'enfants mal nourris en Tanzanie. Quand les entreprises sont défaillantes, le gouvernement britannique paie la note. Les contractants savent que vos impôts les isolent de tout dommage alors que leurs pratiques sont dommageables.

Pour résumer, les multinationales sont subventionnées aux deux extrémités d'un système dont elles bénéficient. Elles ne paient pas leur part équitable d'impôts en Occident ou dans le reste du monde. Vos impôts compensent une partie de ce qu'elles ne paient pas à l'Ouest. Vos impôts compensent une partie de ce qu'elles ne paient pas dans le reste du monde par " l'aide ". Le pays receveur (" pays en développement ") paie le reste. Et la logique du système est de justifier l'aspect oppresseur de la mondialisation. En Occident, cette logique est qualifiée d'inévitable – les forces économiques aveugles de la concurrence. Ailleurs, il s'agit de lier les pays neufs aux impératifs d'un système les asservissant aussi aux mêmes " forces économiques aveugles ".

A quoi ressemblent réellement les privilèges

La richesse et le pouvoir cherchent à se camoufler. Les sociétés cotées doivent publier leurs comptes, et les actionnaires peuvent assister aux assemblées générales et poser des questions aux administrateurs. Ce que les sociétés font, et comment elles paient pour ce qu'elles font, sont toujours en principe disponibles.

L'économie néolibérale nous conditionne à penser aux salaires en fonction d'un marché du travail. On nous dit que les gens sont payés selon leur valeur sur le marché. La justification théorique en est le concept de revenu marginal décroissant. Cela signifie simplement que chaque nouvel employé ajoute une certaine quantité à la production de l'entreprise. C'est sa productivité. Chaque produit peut être vendu au prix du marché. Si la quantité qu'il produit multipliée par le prix de vente (c'est-à-dire le revenu apporté à l'entreprise) donne un chiffre est plus élevé que le salaire de l'employé, l'embaucher accroît le bénéfice total. On

suppose qu'ajouter plus de travail à une quantité fixe d'usine (ou de capital) causera, au-delà d'un certain niveau d'emploi, une baisse de la productivité de chaque employé (il y a une limite au nombre de personnes qui peuvent raisonnablement travailler sur les machines ou dans les bureaux). Selon l'économie néolibérale, on ne peut donc logiquement embaucher que jusqu'au point où le revenu engendré par le dernier employé égale le coût de son emploi. Autrement, l'entreprise ferait une perte. Selon la théorie économique, les salaires ne peuvent jamais être plus élevés que ce niveau, qui dépend de la productivité du travail. Plus le travail est productif, plus les salaires peuvent être élevés avec plus d'emplois. Quand une société licencie, on utilise l'argument inverse ; les travailleurs sont improductifs et les employer n'est pas efficace. Une unité de travail improductive est une perte et la pression de la concurrence pour faire des bénéfices nécessite qu'ils soient " rationalisés ". C'est la " discipline " du marché.

Quoi qu'on pense de cette idéologie (et il y a de nombreuses critiques), elle a été suffisamment puissante pour faire progresser les réformes du marché du travail vers la flexibilité qui ont permis la réallocation des risques. Mais au-dessus de ce marché du travail, il y en a un autre, un marché du travail privilégié avec des règles toutes différentes.

Depuis le sommet boursier de 1999, environ 650 milliards de livres sont partis en fumée au Royaume-Uni. Rien qu'en 2002, la valeur moyenne des actions mesurée par l'indice FTSE 100 a perdu environ 25%. Comme chaque personne retraitée ou avec une assurance-vie vous le dira, ce genre de marché en baisse est très inquiétant. La Bourse est le principal lieu d'investissement pour les fonds qui détiennent votre argent. Un marché baissier vous rend plus pauvre. Mais qu'en est-il des gérants des fonds ? Durant la bonne période (marché haussier), les employés de la City ont notoirement bénéficié de gains considérables. Comment sont-ils payés quand leur productivité devient négative, c'est-à-dire que la valeur de votre assurance, de votre pension, de vos investissements sont en chute ?

Dans ces circonstances, ils emploient un système de " référence " (benchmark). Si l'indice FTSE chute de 25% mais votre fonds de seulement 24%, votre gérant de fonds a battu la référence. Qu'est-ce que cela signifie ? Pour son salaire à six chiffres de gérant de fonds, cela ne change rien. Son salaire de base n'est pas lié à sa productivité. Mais il a droit à un bonus annuel. Bien sûr, il sera moins élevé dans un marché baissier, il ne pourra pas acheter autant de propriétés cette année, mais nous devons tous faire des économies. En l'an 2000, plus de mille banquiers d'investissements de la City ont " gagné " plus de 1 million de livres en bonus. Le nombre de ceux recevant de tels bonus en 2002 est tombé à 250 (payés le plus souvent avec 60% d'actions bloquées). Le bonus des autres est tombé autour de 280 000 livres.

D'où vient cet argent ? Des commissions sur les transactions faites pour votre compte. Pendant une récession, vous subventionnez leur échec. Pendant les années où vous êtes devenu plus pauvre, ils sont récompensés avec vos actifs en diminution. Se moquant de la théorie économique, leur productivité négative ne fait pas tomber leurs salaires à zéro (parce qu'alors leur conception de la productivité est de faire de l'argent à votre détriment et non en votre faveur). Cela réduit simplement leur bonus. Si on suivait leur logique d'économie néolibérale, il n'y aurait sûrement aucune raison de garder un employé avec un salaire de 100 000 livres pendant une récession, mais apparemment, bien qu'il y ait plus d'analystes que d'emplois, un tel encouragement reste impératif. Un célèbre économiste, J.K. Galbraith, résume joliment ce partage entre la façon dont le marché du travail traite les riches et les pauvres : si vous voulez que les pauvres travaillent plus dur, payez-les moins, et motivez-les par le désespoir ; si vous voulez que les riches travaillent plus dur, payez-les plus et motivez-les par l'avarice.

Les marchés du travail privilégiés récompensent l'échec parce que la caractéristique du privilège est de pouvoir définir soi-même ses conditions de travail. On voit cela également dans le phénomène du " parachute doré ". Dans une récession, la plupart des entreprises se portent mal parce que la demande pour la plupart des produits chute. Mais certaines sociétés vont si mal qu'il faut en rendre responsables ceux qui ont défini la stratégie de l'entreprise. Il s'agit essentiellement des membres du conseil d'administration. Cependant, le prix de l'échec pour les hauts dirigeants est très différent du coût de la déconfiture de l'entreprise pour ses employés ordinaires.

Lors de l'écroulement d'Enron, il n'y a pas eu d'indemnités de licenciement pour les employés, et comme ils avaient été encouragés à investir dans leur société, ils ont été ruinés. En novembre 2001, juste avant le dépôt de bilan, les dirigeants se sont accordé 55 millions de dollars de bonus réservé provenant des ressources en déclin d'une société ayant des difficultés à obtenir le crédit qui lui aurait permis de continuer son commerce malgré ses pertes.

En avril 2000, cinq licences pour des réseaux de téléphonie mobile de troisième génération (3G) ont été vendues au Royaume-Uni pour 22,5 milliards de livres. Un tel niveau d'investissement pour seulement des droits d'accès à l'infrastructure rendait extrêmement peu probable un amortissement, même lointain, et doit être considéré comme un exemple de mauvaise stratégie de la part des sociétés. Pour cette raison, et d'autres, Marconi est devenu un synonyme d'échec dans l'industrie des télécommunications. Lord Simpson of Dunkeld, son PDG, a présidé à l'écroulement de la valeur boursière de Marconi de 35 milliards de livres à 150 millions. Si ceci n'est pas de la productivité négative, qu'est-ce qui en est ? La récompense de Lord Simpson (alors que des licenciements massifs étaient

pratiqués) a été une enveloppe dorée d'adieu de 1 million de livres. John Mayo, le directeur financier de Marconi, a reçu 2,8 millions. En supposant un salaire annuel moyen de 20 000 livres, ces 3,8 millions représentent 190 emplois.

L'échec, tout simplement, est un indicateur remarquable de la fracture entre les différents marchés du travail dans le monde réel. Après ajustement pour tenir compte de l'inflation entre 1970 et 1999, le salaire annuel moyen aux États-Unis a augmenté de 32 522 à 35 864 dollars, soit d'environ 10%. Pendant la même période, la rémunération annuelle des 100 PDG les mieux payés est passée de 1,3 à 37,5 millions de dollars. Si on divise 37,5 millions par 35 864, on trouve que les PDG américains gagnent 1 046 fois plus que le travailleur américain moyen d'aujourd'hui. D'après la justification néolibérale des salaires sur le marché du travail, ils sont 1 046 fois plus productifs. On peut se demander ce que font les PDG pour produire des revenus à ce rythme. On peut considérer que c'est la récompense pour prendre la " difficile décision " de vous faire travailler plus et de vous payer moins, la productivité des directeurs généraux étant mesurée par la pression exercée sur la productivité de chaque travailleur. Dans ce cas, pour gagner 1 046 fois plus que la moyenne, il doit extraire 35 864 dollars du coût de 1 046 employés par an, ou toute combinaison dérivée de ces deux nombres. Autrement dit, sa récompense est une fraction de la valeur que vous faites gagner à la société et que vous ne percevez pas. Votre revenu s'accroît peut-être parce que la productivité de l'entreprise augmente, mais le sien s'accroît plus parce que le taux de croissance du vôtre, en proportion de la croissance de l'entreprise, est plus bas que ce qu'il pourrait être. Cela veut dire que la croissance de leur revenu est subventionnée par la plus faible croissance du revenu des autres (bien que la taille du gâteau augmente). En fait, si le revenu du PDG augmente plus que le revenu du travailleur moyen, ce dernier subventionne le revenu du PDG dans une société prospère, mais de façon différente qu'il subventionne l'incompétence dans une société en difficulté.

Il faut aussi considérer que la tendance, dans la fiscalité directe des pays occidentaux, a été de réduire le taux de progressivité. Cela signifie que le taux d'augmentation des impôts auquel sont soumis les hauts salaires comparé à celui appliqué aux salaires moyens a été réduit. Ceci, d'après Galbraith, fait partie de l'idée d'encouragement à travailler plus pour les riches (1 046 fois plus). Combinez cela avec la plus grande concentration de richesse au sommet, aux dépens de la moyenne, et, comme toute personne qui sait compter vous le dira, le revenu fiscal en proportion de la richesse totale du pays va chuter (en particulier si vous considérez que les riches font appel à des comptables " très créatifs "). A moins, bien sûr, que cette perte ne soit compensée par une taxation plus élevée aux niveaux inférieurs du système. Il tend à y avoir des taxes discrètement cachées sur divers types de consommation. Comme les pauvres dépensent une

plus grande proportion de leur revenu total que les riches, ils paient une plus grande proportion de leur revenu de cette façon. Cela signifie que la substitution de taxes dégressives à des impôts progressifs est une autre façon de subventionner les riches pendant leur vie active.

Comme le montre le cas bien connu de Jack Welch, ancien PDG de General Electric (GE), la subvention ne s'arrête pas à la fin de la vie active du PDG. En 2000, sa dernière année de directeur général, Welch a gagné, stock-options comprises, 123 millions de dollars avant de se retirer. Les documents publiquement disponibles à la suite de son divorce ont depuis révélé ses conditions de départ. GE paie 80 000 dollars par mois pour l'entretien de son appartement de New York, il a l'usage de l'avion de la société (291 869 dollars par mois) et un service de limousine. GE lui paie aussi des loges à l'Opéra, à Wimbledon ainsi que des fauteuils aux principaux matchs de base-ball et de basket-ball. On peut se demander s'il pourrait se permettre un tel luxe si l'on considère que sa fortune personnelle est estimée à 900 millions de dollars, et qu'il garde un poste de conseil pour 30 journées de travail à GE pour la maigre somme de 86 535 dollars.

Le principe du resquilleur

Il faut garder à l'esprit que l'idéologie de l'économie néolibérale est opposée à l'idée même de subvention. Les subventions protègent les inefficacités de la discipline du marché. Cela s'appelle en commerce international le protectionnisme, et l'argument utilisé pour le combattre est que les subventions perpétuent les privilèges de quelques-uns contre les intérêts des plus nombreux. Par exemple, le manque de concurrence en agriculture maintient les prix élevés des denrées dans un pays, contre les intérêts de la masse de la population. L'argument est douteux pour de multiples raisons, mais il est curieux qu'on ne l'applique pas aux diverses méthodes utilisées pour subventionner les vrais détenteurs du pouvoir.

En économie, il y a une expression pour dire " obtenir quelque chose pour rien ", pour ne pas payer sa part et bénéficier des dépenses des autres. C'est le " principe du resquilleur ". Il n'a pas été élaboré par la théorie économique générale, mais par les théories sur les services publics. Le contexte était d'assurer que chacun paie pour les services qui bénéficient à tous. L'exemple classique est celui des phares et de l'éclairage public où, si je paie pour leur création, vous pouvez aussi en bénéficier, mais le principe peut être progressivement étendu à n'importe quelle sorte d'infrastructure. Une partie du problème est de traiter ce qu'on appelle la non-exclusivité. Dès qu'une force de travail formée existe, il peut être tentant de l'exploiter en cherchant à éviter de payer pour la reproduire. La conclusion importante obtenue en économie sociale est qu'il n'y a pas de solution à ce problème sans réglementation. L'État (et les citoyens exerçant une pression bien informée sur celui-ci) doit prendre ses responsabilités

sur ce qui est un problème de justice en politique économique et sur le type de société dans lequel nous voulons vivre.

Contact pour cet article : jamie@morganj58.fsnet.co.uk

Les conseils d'administration des grands groupes américains séparés par seulement quatre poignées de main.

Par Bernie DeGroat. Service des Informations de l'Université du Michigan.
Traduction. coordinat@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Un article extrait du "University Record" publié par l'Université du Michigan. L'étude à laquelle il est fait référence a été menée à la Business School de l'Université du Michigan.

Des chercheurs de la Business School affirment que les grandes entreprises américaines forment un réseau imbriqué de conseils d'administration simplement séparés par quelques poignées de main, tout à fait comme dans le jeu d'association hollywoodien "Six Degrees of Kevin Bacon".(1)

Dans une étude des relations de près de 7 700 administrateurs des 1 000 entreprises les plus importantes, les chercheurs ont trouvé que chaque administrateur peut en moyenne être en relation avec un autre administrateur par le biais de 4,6 intermédiaires et que chaque conseil peut en joindre un autre en 3,7 démarches.

"Ce que nos découvertes révèlent, c'est que le sommet de l'économie est tenu par un groupe de personnes très influentes qui se connaissent souvent entre elles ou ont des relations communes," dit Gerald F. Davis, professeur en comportement des organisations et en management des ressources humaines à la Business School. "Le cabinet Bush, dont les membres ont appartenu aux conseils d'administration des plus grands groupes comme Alcoa, Haliburton, Reader's Digest est un bon exemple de comment ces puissantes connexions peuvent fonctionner dans les hautes sphères."

Dans leur étude, à paraître dans le journal "Strategic Organization", Davis et ses collègues de la Business School, Wayne E Baker et Mina Yoo ont montré que le "voisinage" de l'élite des grandes entreprises est un réseau qui se forme quand les conseils d'administration ont en commun un ou plusieurs administrateurs,

lesquels en retour sont liés à d'autres administrateurs siégeant ensemble à un ou plusieurs conseils.

Les chercheurs affirment que les administrateurs peuvent avoir des contacts directs plusieurs fois par an ou même tous les mois, contribuant à un réseau de « téléphone arabe » intriqué et en développement permanent dans lequel l'information et l'innovation circulent rapidement.

Selon l'étude, ces « petites mondanités » ne se limitent pas au monde des affaires, selon que les membres appartiennent à une association d'anciens élèves, à une organisation civile ou à un country club.

En fait, les chercheurs disent que l'influence exercée par les conseils d'administration des grands groupes est plus importante et a un impact sur les politiques de haut niveau, comme la gouvernance des entreprises, la divulgation d'informations financières et les droits des actionnaires.

« Avec un petit monde d'élites dirigeant les grandes entreprises américaines, les nouvelles idées, les normes et même les rumeurs se répandent aussi vite que la grippe dans un hôpital de jour » dit Davis ³Le bon côté est que les actions bénéficiant aux actionnaires, comme les réorganisations des conseils et la suspension des pensions et options des administrateurs, peuvent passer d'un conseil d'administration à un autre en un temps très court. Le mauvais côté est que les actions négatives comme la « pilule empoisonnée », une défense contre les reprises que les actionnaires haïssent, peuvent aussi circuler parmi les conseils.

« Finalement, nous ne pouvons pas affirmer que ce petit monde des conseils d'administration des grandes entreprises et des administrateurs est suffisant pour forger une vision commune du monde parmi les administrateurs ou pour générer une homogénéité dans la pratique des grands groupes, mais il est très favorable à la diffusion d'informations et d'idées, qu'elles soient ou non mises en pratique. »

(1) Ce jeu consiste à associer l'acteur Kevin Bacon à un autre acteur par le biais des acteurs avec lesquels il a joué. Par exemple, il a joué avec X dans un film, X a joué avec Y dans un autre film, Y avec Z dans un autre et Z a joué avec A dans un dernier film. Kevin Bacon est associé à A en moins de 6 connexions (4). NDT

(*) coordinat@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.



Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Semaine 12-02-2003 >> 19-02-2003

<http://attac.org/rdv/index.html>



12/02

AUSTRIA : <http://www.attac-austria.org/termine/termine.php>

Linz + Wien + Graz

BELGIQUE-BELGIE : <http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index>

Bruxelles

DANMARK : <http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp>

Blagards Plads

FRANCE : <http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=>

Metz + Vendome + Nantes + Aix en Provence + Grenoble + Marseille 01

NORGE : <http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php>

Blindern

13/02

AUSTRIA : <http://www.attac-austria.org/termine/termine.php>

Wien + Dornbirn

FINLAND : <http://www.attac.kaapeli.fi/kalenteri>

Vantaa + Tammisaari + Helsinki

SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6

Neuchatel

14/02

AUSTRIA : <http://www.attac-austria.org/termine/termine.php>

Wien

BELGIQUE-BELGIE : <http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index>

Bruxelles

FRANCE : <http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=>

Arras + La Roche sur Yon

15/02

AUSTRIA : <http://www.attac-austria.org/termine/termine.php>

Bregenz + Wien + Bahnhof Reutte

BELGIQUE-BELGIE : <http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index>

Bruxelles

DEUTSCHLAND : <http://www.attac-netzwerk.de/termine/index.php>

Berlin

FRANCE : <http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=>

Paris + Florac + Mende + Lyon + Cergy Pontoise +

NORGE : <http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php>

Oslo

SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6

Berne

SVERIGE : <http://www.attac.nu/nyportal/kalendarium.php>

Stockholm

16/02

DEUTSCHLAND : <http://www.attac-netzwerk.de/termine/index.php>

Berlin

FRANCE : <http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=>

Marly

NORGE : <http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php>

Oslo



17/02

AUSTRIA : <http://www.attac-austria.org/termine/termine.php>

Bregenz + Innsbruck

BELGIQUE-BELGIE : <http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index>

Liege

DANMARK : <http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp>

Arhus

FRANCE : <http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=>

La Rochelle + Chateaubriant

18/02

AUSTRIA : <http://www.attac-austria.org/termine/termine.php>

Bregenz + Stock

FRANCE : <http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=>

Paris + St Brieuc + Montlucon + Metz + Epinal + Lyon + Saint Nazaire

NORGE : <http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php>

Oslo

SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6

Lausanne

19/02

FRANCE : <http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=>

Paris + Grenoble + Paris 10

FINLAND : <http://www.attac.kaapeli.fi/kalenteri>

Jarvenpaa